



France 3 Corse ViaStella

La première émission de Ghjustizia était consacrée aux disparitions non-résolues. Sujet sensible s'il en est. Si autour de ces affaires non élucidées, les points de vue peuvent légitimement diverger, en revanche, l'honnêteté de Marie-Françoise Stefani, qui a réalisé le reportage sur la disparition de Guy Orsoni, ne peut être contestée.

Or, suite à la diffusion de cette émission, Mr Alain Orsoni sur les réseaux sociaux a remis en cause le professionnalisme et la probité de notre collègue, l'accusant de partis pris.

Ce n'est pas la première fois que Mr Orsoni agit de telle sorte. Lors d'un procès en mai 2015 où il comparaisait au côté de son fils, Mr Orsoni qui n'était pas satisfait du contenu d'un sujet avait remis en cause le professionnalisme de cette même journaliste après avoir commencé par l'insulter.

A l'évidence, Mr Orsoni ne supporte pas une presse impartiale et indépendante.

Les Organisations Syndicales CFDT, SNJ, SUD condamnent les propos d'Alain Orsoni et renouvellent leur soutien à Marie-Françoise.

Ajaccio, le 10 octobre 2017